



SOMMAIRE

Introduction

PARTIE 1 : Des conditions d'enseignement optimales

- I. Une restauration durable et de qualité
- II. Bien vivre dans les collèges
- III. Assurer la surveillance de la qualité de l'air

PARTIE 2 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

- I. Des collèges faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique
- II. Point d'étape de l'opération *1 000 arbres dans les collèges*
- III. Eduquer à l'environnement et à la transition écologique
- IV. Prévenir et lutter contre le gaspillage alimentaire

PARTIE 3 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

- I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens
- II. Le Département s'engage à favoriser la santé et le bien-être des collégiens
- III. Favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens

PARTIE 4 : Chiffres clés

Introduction

L'engagement du Département en faveur de l'Education et de la Jeunesse se concrétise par un budget d'environ 54 M d'€ en 2023, mis au service de l'ambition de déployer une politique éducative globale, garante de l'équité des territoires, offrant des conditions de réussite optimales aux jeunes Loirétains. Ainsi, la collectivité se fixe des objectifs :

- **Offrir des conditions d'accueil optimales**

Le Département s'adapte et poursuit ses investissements pour permettre à chaque collégien d'étudier dans les meilleures conditions : livraison de deux nouveaux collèges en 2021, restructuration et d'extension du collège de Tigy en 2022, offrant aux jeunes un cadre de travail renouvelé. Et, tout au long de l'été, le Département réalise des travaux d'entretien bâtementaire.

- **Initier les jeunes à la citoyenneté**

L'une des missions du Département porte notamment sur la volonté de sensibiliser les jeunes à la citoyenneté, les inciter à devenir acteurs de leur territoire. Pour la troisième année consécutive, le Département a proposé aux collégiens du Loiret de porter leurs idées dans le cadre d'un budget participatif. 15 projets ont été choisis par les Loirétains et seront financés par le Département.

- **Promouvoir une restauration de qualité**

Le Département et les établissements publics locaux d'enseignement, se sont toujours attachés à garantir la qualité des repas, à rechercher la satisfaction des usagers. Ces questions se révèlent, dans le contexte actuel, encore plus importantes. C'est pourquoi le Département du Loiret s'inscrit dans la démarche du Plan Alimentaire Territorial en lien avec la Chambre de l'Agriculture, afin de développer plus encore les circuits courts et les partenariats avec les producteurs locaux.

- **Sensibiliser à la préservation de l'environnement**

Parmi les acteurs présents sur le territoire, les collégiens du Loiret, sensibilisés à ces sujets, agissent à leur tour en faveur de l'environnement. Dans cette lignée, le Département a lancé l'année dernière l'opération inédite *1 000 arbres dans les collèges*. À ce jour, près de 80% de l'opération a été réalisée, les cours se végétalisent permettant d'offrir aux collégiens un cadre plus agréable, aidant à mieux supporter les épisodes de canicule.

**Parce qu'un collège où l'on mange bien et où l'on vit bien est un
collège où l'on apprend bien !**

PARTIE 1 : Des conditions d'enseignement optimales

Des travaux d'entretien tout l'été, des restaurants scolaires de qualité... malgré un contexte économique difficile, l'effort du Département du Loiret reste constant en matière de politique éducative. L'ambition de la collectivité est de déployer une politique éducative garante de l'équité des territoires en proposant de meilleures conditions d'enseignement et de vie aux collégiens.

I. Une restauration durable et de qualité

Le Département travaille avec les gestionnaires et les chefs de cuisine des collèges pour favoriser l'achat local et responsable et atteindre les objectifs de la loi Egalim (50 % des produits certifiés et 20 % de bio).

Une nouvelle plateforme locale d'approvisionnement Mangeons Loiret PRO, partenaire des circuits courts, mise en place depuis le 1^{er} janvier 2023

Cette plateforme solidaire réunit des producteurs et transformateurs de distribution de produits locaux à destination de la restauration collective sur l'ensemble de la région. Grâce à son partenariat avec l'association Manger Bio Centre-Val de Loire, elle optimise la variété des produits biologiques locaux.

Dans le cadre de ce partenariat, une expérimentation est initiée avec l'association Bio Centre sur deux collèges (Le Chinchon à Montargis et Geneviève De Gaulle – Anthonioz aux Bordes), dans l'optique d'atteindre les objectifs prescrits par la loi Egalim, tout en gardant un coût d'achat des matières premières qui permet de maintenir un prix acceptable pour les familles et en maintenant / améliorant la qualité alimentaire. Les résultats de cette expérimentation seront partagés en octobre 2023.

Les chefs de cuisine des collèges prennent part au Menu Signature Loiret

Le Département lance cette année le Menu Signature Loiret version automne en partenariat avec l'Union des métiers de l'industrie et de l'hôtellerie du Loiret et la Chambre d'agriculture. Trois brigades d'apprentis d'écoles hôtelières jouteront de la fourchette, accompagnés cette année d'une quatrième équipe constituée des chefs de cuisine des collèges du Loiret, afin de valoriser leur savoir-faire. Participeront notamment ceux des collèges de Sully-sur-Loire, Tigy, Artenay, Dadonville et Montargis (Le Chinchon). À eux tous de relever le défi en composant un menu 100% local, de saison, et de le cuisiner aux convives du jury final le 25 novembre 2023 au CO'Met en plein cœur du salon de la Gastronomie. Une déclinaison du menu « gagnant » sera proposée au sein des cantines scolaires.

Un nouvel outil pour sensibiliser à l'alimentation durable

- ✓ une exposition éditée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) mettant en évidence les enjeux et les impacts de l'alimentation au niveau planétaire
- ✓ une application permettant une visite augmentée de cette exposition pour les collèges disponible dès cet automne

L'application, réalisée en partenariat avec Canope, intégrera des vidéos tournées dans des cuisines de collèges et chez un producteur local du Loiret pour faciliter les synergies entre les programmes pédagogiques et les politiques départementales (stratégie bas carbone, prévention et lutte contre le gaspillage alimentaire, Mangeons Loiret...).

II. Bien vivre dans les collèges

Des investissements conséquents pour une vie collégienne de qualité

- Un programme pluriannuel d'investissements (PPI)

Le Département poursuit des investissements conséquents afin d'adapter les besoins sur l'ensemble du territoire, en offrant des conditions optimales d'accueil et d'enseignement tout en répondant à l'évolution démographique locale analysée et suivie au titre de la sectorisation. 6 projets sont inscrits au nouveau PPI du mandat 2021/2028 adopté lors de la session du 17 juin 2022 :

- la restructuration du collège La Montjoie à Saran
- la restructuration du collège Clos Ferbois à Jargeau
- la reconstruction du collège de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- la restructuration de la demi-pension du collège Jean Joudiou à Châteauneuf-sur-Loire
- la restructuration de la demi-pension du collège Jacques de Tristan à Cléry-Saint-André
- la restructuration de la demi-pension du collège Les Clorisseaux à Poilly-lez-Gien

Ces projets sont actuellement en phase d'études préalable aux consultations de maîtrise d'œuvre ou en cours de consultation.

- Des travaux d'été dans les collèges

Travaux de rénovation énergétique, installation de préau, restructuration de l'infirmerie, réfection de salles de classe, etc., les mois de juillet et août ont permis au Département d'entamer de nombreux travaux de rénovation et d'entretien au sein de ses collèges. L'objectif est de permettre à plus de 35 000 collégiens de faire une rentrée scolaire dans des conditions de travail optimales.

Le budget consacré à ces travaux dans 47 collèges loirétains s'élève à plus de 6,5 M€.

Une grande partie des travaux devaient être terminés pour la rentrée scolaire, le lundi 4 septembre 2023, et pour d'autres, ils se poursuivront aux vacances de la Toussaint.

- Des investissements en matériels de restauration et mobilier

Depuis plusieurs années, le Département a entrepris un programme d'investissement pour la restructuration de certaines demi-pensions, la rénovation des laveries et le changement de lignes de self. En parallèle, la réglementation européenne est venue se renforcer en matière de protection de l'environnement et de lutte contre le gaz à effet de serre nécessitant le remplacement à court et moyen termes de tous les équipements froids. Cette action est ainsi intégrée dans le plan bas carbone 2021-2027 adopté par le Département.

A l'issue d'un inventaire des matériels réalisé en 2020 au sein de tous les collèges, le Département a adopté à compter de 2021, un plan pluriannuel de renouvellement des équipements de restauration, sur une durée de 7 ans, représentant une enveloppe de 6 M€.

Le remplacement des équipements froids disposant d'un gaz réfrigérant non conforme à la législation a été priorisé sur les 4 premières années suivant leur état et leur année d'installation.

Concernant l'objectif de réduction du gaz à effet de serre et de remplacement des équipements froids non conformes, un renouvellement de 50% du parc de ces équipements sera atteint d'ici fin 2023, puis 78% d'ici fin 2024 et enfin 100% pour fin 2026.

Pour les autres équipements, le remplacement s'effectue au fur et à mesure tel que prévu dans le plan, selon leur vétusté et en adaptant les évolutions des technologies et consommation d'énergie en lien avec les besoins du service de restauration.

Par ailleurs, le Département procède annuellement à des renouvellements de mobiliers dans les collèges. Un budget de 300 000 € y est consacré pour 2023.

Le Département consacre également un budget de 200 000 € en 2023 pour le renouvellement d'équipement d'entretien ménager dans les collèges et l'acquisition d'équipements en corrélation avec les évolutions des techniques d'entretien permettant par ailleurs de réduire les troubles musculosquelettiques pour les agents départementaux.

De nouveaux engagements afin de promouvoir l'égalité des droits et des chances : une école inclusive et solidaire

La loi 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a posé le principe de scolarisation prioritaire des élèves handicapés en milieu scolaire ordinaire.

La scolarisation en milieu ordinaire peut être individuelle avec d'éventuels aménagements ou collective au sein des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS).



L'engagement départemental se traduit par l'ouverture de 4 nouvelles ULIS en septembre 2023 dans les collèges d'Artenay, Jean Pelletier à Orléans, André Chêne à Fleury les Aubrais et Châteauneuf-sur-Loire (en dispositif mobile).

Le Département accompagne l'Education nationale et étudie les lieux d'implantation possibles, mène les travaux nécessaires à ces ouvertures d'ULIS et fournit les mobiliers adaptés et équipements informatiques.

À la rentrée scolaire de septembre 2023 : 56 des 58 collèges publics accueilleront 64 ULIS, pour un total de plus de 700 élèves.

Par ailleurs, à la rentrée de septembre 2023, 9 collèges disposeront d'une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) permettant ainsi de faciliter l'inclusion, dans un milieu scolaire ordinaire, des élèves en situation de handicap, accueillis dans des établissements et services sociaux et médicaux-sociaux,

La scolarisation en Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA) constitue également une voie d'orientation supplémentaire destinée aux élèves en grande difficulté scolaire.

À la rentrée scolaire de septembre 2023 : 15 collèges publics accueilleront une SEGPA, pour un total d'environ 800 élèves.

Parallèlement, le Département terminera d'ici 2024, dans les 2 derniers collèges concernés, les travaux de mise en accessibilité des établissements qui permettent de faciliter l'accueil des élèves en situation de handicap et leur inclusion dans l'établissement scolaire.

La sectorisation, un levier pour optimiser l'accueil des collégiens

La sectorisation des collèges relève de la compétence des départements. À la rentrée 2023, les collèges publics loirétains devraient accueillir près de 31 600 collégiens, soit légèrement moins qu'à la rentrée 2022. Cette tendance cache des disparités territoriales, la population scolaire étant en baisse significative dans certaines zones rurales, alors qu'elle poursuit sa hausse dans certaines aires urbaines, sur l'agglomération orléanaise en particulier. Le Département a mis en place un observatoire de la démographie scolaire qui permet d'assurer un suivi des évolutions d'effectifs et d'anticiper d'éventuelles tensions.

Dans le cadre de ses compétences dans le domaine de la sectorisation, le Département s'engage aux côtés des familles, des collégiens afin de leur permettre de poursuivre leur scolarité dans leur établissement d'origine. Au-delà de ses compétences encadrées par les textes, le Département finance le maintien de circuits de transport scolaire.

Sécurité : une priorité de tous les instants

Face aux événements tragiques du 13 novembre 2015, le Département du Loiret, en lien avec ses partenaires a immédiatement engagé des travaux afin d'accroître la sécurité de ses usagers et des agents. Tous les collèges ont fait l'objet de travaux de sécurisation. La solution personnalisée, concertée avec les établissements, se poursuit selon une programmation fondée sur une cartographie des risques.

Un effort constant est maintenu en faveur des collèges privés

Le Département maintient ses efforts financiers en faveur des collèges privés : montant global de 4,1 M€ en 2023, décomposé comme suit :

- ✓ 3,6 M€, c'est l'enveloppe forfait externat consacré aux collèges privés au titre du budget 2022,
- ✓ 500 000 €, c'est le budget alloué à l'aide facultative aux repas fixée à 1€/repas au titre d'une mesure à caractère social.

Dans le cadre de la stratégie bas-carbone engagée, le Département a lancé un programme de rénovation énergétique de ses collèges afin de réduire les consommations d'énergie. La mise en place d'une aide à l'investissement envers les collèges privés rejoint cet objectif départemental autour d'une thématique « économie d'énergie et développement durable ». Le dispositif, adopté lors de la session des 26 et 27 janvier 2023, est applicable pour la période 2023-2027 aux opérations d'investissement permettant d'améliorer la performance énergétique. L'investissement doit avoir pour objet la réalisation de travaux de rénovation thermique des bâtiments (isolation murs, combles, fenêtres, ...) ou le changement d'équipements générant des économies d'énergies (chaudières collectives, chauffe-eau solaire, biomasse ...). Il est prévu un budget de 1 250 000 € pour 5 ans.

III. Assurer la surveillance de la qualité de l'air

Le Département du Loiret a choisi d'impulser une démarche de surveillance de la qualité de l'air intérieur pour chaque collège en appliquant la méthodologie écoresponsable de l'autodiagnostic, c'est-à-dire en évaluant les bâtiments, les moyens d'aération, les risques externes et les pratiques des utilisateurs, puis en définissant un plan d'actions correctives visant à améliorer la qualité d'accueil du public (collégiens, enseignants, etc...).

Les collèges se sont mobilisés au côté du Département.

Ce diagnostic sera le socle d'un plan d'actions visant à déployer des bonnes pratiques au quotidien.

PARTIE 2 : Préserver l'environnement et sensibiliser les jeunes

Eau, patrimoine naturel et paysager, biodiversité, mobilités douces, risques, énergie et climat, air et bruit... Le Département agit, chaque jour, en faveur de la transition écologique et énergétique. La collectivité mène, depuis dix ans, de nombreuses actions locales, concrètes et quotidiennes qui sont le fruit de dynamiques collectives et transversales (bilan carbone, plan climat-énergie, agenda 21...).

Aujourd'hui, le Département vient d'acter la diminution de ses émissions de gaz à effet de serre de 17 % d'ici 2026 et de 25 % d'ici 2030. Des actions concrètes sont déployées dans et avec les collèges qui deviennent ainsi des lieux idéaux pour éduquer et sensibiliser les collégiens au développement durable.

Le bilan carbone des collèges va permettre de travailler différents leviers pour limiter les émissions de gaz à effet de serre notamment dans le cadre de la construction et les équipements des collèges, la production des repas, les moyens de transports utilisés par les collégiens et les usages numériques. Des projets d'éducation à l'environnement continueront à être développés en partenariat avec l'Education nationale pour valoriser les initiatives et agir ensemble pour préserver l'avenir de la planète (parcours citoyen, forum départemental des éco-délégués, budget participatif etc..).

I. Des collèges faisant l'objet de travaux de rénovation énergétique

Dans le cadre de la stratégie bas-carbone engagée, le Département a lancé un programme de rénovation énergétique de ses collèges afin de réduire les consommations d'énergie avec pour objectif de diminuer la consommation de 40 % après travaux et d'améliorer le confort des usagers.

11 collèges ont fait l'objet d'un audit et d'un diagnostic de performance énergétique en 2021 avec l'étude de l'isolation du bâti, l'équilibrage des réseaux, la performance des équipements de production, la sensibilisation des usagers et la végétalisation.

Des travaux sont programmés, sur 2023-2024, dans 4 premiers collèges : installation de panneaux photovoltaïques, modification des installations de chauffage (mise en place de pompes à chaleur), création d'espaces de fraîcheur au sein des cours ou développement de l'isolation extérieure. Sont concernés les collèges Robert Goupil à Beaugency, Guillaume de Lorris à Lorris, Lucie-Aubrac à Villemandeur et Pierre Dezarnaulds à Châtillon-sur-Loire.



4 M€ sont consacrés aux travaux énergétiques dans les collèges.

II. Point d'étape de l'opération 1 000 arbres dans les collèges

Le Département du Loiret a lancé en juin 2020 une opération inédite de plantation de 1 000 arbres dans les collèges du territoire. Ce programme a permis, fin 2022, la plantation de 786 arbres dans plus de 10 collèges du Département.



À travers ce projet, l'objectif est multiple :

- végétaliser les cours des établissements afin d'offrir un cadre plus agréable aux collégiens, un lieu de vie, un lieu de socialisation, un levier pour leur épanouissement et leur réussite
- lutter contre la canicule grâce aux espaces de fraîcheur et aux espaces d'ombre créés par les arbres,
- sensibiliser les collégiens à la biodiversité.

Les arbres sont plantés au sein des établissements selon leurs spécificités : dans les cours, dans les espaces verts existants, aux pourtours des collèges. Une attention particulière est portée au choix de l'essence des arbres. Ils seront résistants aux effets du changement climatique.

Menée en concertation avec les principaux des collèges, cette opération fait l'objet de projets pédagogiques avec les collégiens, à l'image des projets qui ont été choisis lors du budget participatif qui s'est déroulé de janvier à avril de cette année.

En 2023, 52 nouvelles plantations sont planifiées dans 5 collèges, et des interventions sur une quinzaine d'autres sites seront ensuite programmées jusqu'en 2027 :

- Louis-Joseph Soulas à Bazoches-les-Gallerandes : 15 arbres dans la cour et au niveau de la clôture et installation de 5 assis-debout devant la clôture
- Pierre Mendès France à Chécy : 8 arbres dans la cour et au niveau de la clôture et installation de 6 à 7 assis-debout devant la clôture
- La Vallée de l'Ouanne à Château-Renard : 8 arbres dans la cour et au niveau de la clôture et installation de 4 banquettes béton gris
- Pierre Auguste Renoir à Ferrière en Gatinais : 6 arbres dans la cour
- La Forêt à Trainou : 7 arbres dans la cour



III. Eduquer à l'environnement et à la transition écologique

L'éducation à l'environnement est essentielle pour faire évoluer les comportements. Acteur de la transition écologique, le Département porte quelques actions éducatives et notamment :

- Parcours citoyens Environnement

Lors des deux derniers parcours citoyens, près de 200 jeunes ont bénéficié d'un séjour dans le Loiret, sur la thématique de l'environnement, durant les vacances de la Toussaint et aux dernières vacances de printemps.

- Favoriser la mobilité douce : 755 collégiens sensibilisés en 2022

Le Département et le Comité départemental de Cyclisme du Loiret déploient chaque année des actions de sensibilisation aux déplacements cyclables dans plusieurs collèges. En 2023, ce partenariat est renouvelé pour sensibiliser 6 collèges.

IV. Prévenir et lutter contre le gaspillage alimentaire

Le Département a impulsé une politique volontariste en matière de prévention et de lutte contre le gaspillage alimentaire. Les 58 collèges ont été dotés d'une balance dédiée aux pesées afin de dresser un diagnostic du gaspillage alimentaire :

- Une 1^{ère} campagne : pesée quotidienne du pain non consommé du 16 au 27 janvier 2023. Plus de 80% des établissements ont enregistré les données Menu-Co.

Après échanges avec les chefs formateurs, une nouvelle étape du diagnostic a été lancée :

- La pesée quotidienne du pain non consommé jeté est pérennisée : les données collectées dans la durée permettront de définir les actions ciblées pour prévenir et réduire le gaspillage
- Une 2^{ème} campagne de pesée a été déployée depuis le 6 mars 2023 : la pesée quotidienne des restes présentés aux convives sur la ligne de self (hors pain)

Cette 2^{ème} campagne s'est poursuivie jusqu'à la fin de l'année scolaire en vue de définir un état des lieux et d'appréhender les actions adaptées pour prévenir et réduire le gaspillage.

Le Département encourage par ailleurs le don alimentaire au profit d'associations caritatives.

PARTIE 3 : Inciter les jeunes à devenir acteurs et citoyens

Dans le cadre du projet de mandat 2021-2028, l'assemblée départementale a souhaité maintenir son engagement en faveur de la jeunesse loirétaine. Des objectifs forts ont été maintenus avec un recentrage de la politique jeunesse à destination des collégiens, compétence du Département mais aussi, tranche d'âge essentielle dans la formation des citoyens de demain.

Ainsi, la nouvelle politique jeunesse départementale peut se décliner en 3 grands objectifs :

- **Le développement de la citoyenneté** à travers le parcours citoyen, séjour thématique pendant les vacances scolaires et la mise en œuvre de budget participatif des collèges. Le développement d'actions visant à une utilisation plus raisonnée du numérique participe également à la formation des futurs citoyens. En complément, le soutien à l'organisation de classes de découverte au niveau primaire a été maintenu comme une première étape de la construction citoyenne.
- **Le Département encourage la réussite de tous les jeunes** Loirétains à travers le développement d'outils comme la plateforme de stage 3^{ème} ou les vidéos sur la mixité des métiers du Département. Il finance de structures de lutte contre le décrochage scolaire et s'assure d'une bonne communication comme avec la diffusion d'un dépliant à l'usage des familles répertoriant les différentes structures de prévention du décrochage scolaire. La construction d'un Espace Numérique de Travail (ENT) comportant des informations et services plus étoffés fait partie intégrante de cet objectif de réussite. Il permet une meilleure communication entre les différents membres de la communauté éducative (enseignants, parents et élèves).
- **La promotion du sport au service du bien-être**, notamment à travers le financement de projets : le soutien plus spécifique aux collèges ayant reçu le « label génération 2024 ».

Au-delà des objectifs et dispositifs, 3 axes transversaux seront incontournables dans la mise en œuvre des différentes actions en faveur des collégiens : l'inclusion des publics en difficulté, l'équité territoriale et le développement durable.

I. Développer le sens de l'initiative citoyenne chez les collégiens

Le Département porte une ambition forte, celle de sensibiliser les collégiens Loirétains à la démocratie, de les former à leur future responsabilité de citoyen, de les préparer au vivre ensemble dès l'école en finançant des classes de découverte.

Des budgets participatifs

Depuis 2019, le Département lance des budgets participatifs destinés aux collégiens, sur la plateforme www.atelierdevosidees.loiret.fr. Avec ce dispositif, qui donne aux citoyens la possibilité de choisir l'affectation d'une partie du budget de la collectivité, le Département entend valoriser la participation et éveiller chez les jeunes un sens de l'initiative citoyenne :

- en offrant à chaque élève la possibilité de s'impliquer dans la vie du territoire avec pour objectif de proposer un projet d'investissement afin d'améliorer le bien-être des jeunes au sein de leur collège
- en faisant appel à tous les Loirétains pour voter sur la plateforme, et donc décider des projets qui seront financés et réalisés.



Cette année, le Département propose de nouveau aux collégiens du Loiret de porter leurs idées dans le cadre d'un budget participatif. Ils pourront déposer des projets d'investissement visant à améliorer leur bien-être dans les collèges. Une enveloppe de 100 000 € sera dédiée à ce dispositif.

En 2022, les collégiens ont déposé 30 projets. 15 projets ont été choisis par les Loirétains. Financés par le Département, ils seront mis en œuvre d'ici juin 2025.

Le parcours citoyen

Du 23 au 27 octobre 2023, pendant les vacances de la Toussaint, le Département organise une nouvelle édition du parcours citoyen sur le thème « Devoir de mémoire » à destination des collégiens. Durant ces quelques jours, les jeunes seront en immersion historique sur les traces de faits marquants de la deuxième guerre mondiale. Ces parcours ont pour but de permettre aux jeunes Loirétains, par leurs engagements personnels, de prendre conscience de leur statut de citoyen en devenir, de leurs droits et devoirs. L'objectif est d'inciter la jeunesse loirétaine à s'engager et à comprendre les enjeux de la citoyenneté.

Outre le budget participatif, le Département finance de nombreuses actions :

- Éducation à la citoyenneté avec le Conseil Départemental d'Accès aux Droits

Différents modules sont proposés notamment sur les thématiques des violences scolaires et des droits et devoirs du citoyen. Une exposition sur les questions de justice destinée aux 13-18 ans est mise à disposition des collèves.

- Accès aux droits des femmes et lutte contre les discriminations avec le CIDFF (Centre du Droit des Femmes et des Familles)

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, dans son dernier rapport annuel de janvier 2023, alerte sur l'état du sexisme en France. Engagé en faveur de l'égalité des droits, le Département soutient le CIDFF. Le CIDFF du Loiret comporte plusieurs antennes et assure la promotion de l'accès aux droits pour les femmes, la lutte contre les discriminations sexistes et la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. À ce titre, en partenariat avec le Département, des actions sont proposées dans les collèges sur les thématiques telles que les représentations sexistes, les cyberviolences, la prostitution, etc.

- Soutien financier du Musée du CERCIL à Orléans

Le CERCIL est un centre d'histoire et de mémoire à Orléans, ouvert à tous les publics, et notamment aux collégiens. Son exposition retrace l'histoire des camps d'internement dans le Loiret pendant la Seconde Guerre mondiale : Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Jargeau. Une aide de 20 000 € est apportée par le Département.

II. Le Département s'engage à favoriser la santé et le bien-être des collégiens

Promouvoir la pratique sportive sur le temps scolaire et extrascolaire

- Appel à projets « Collégiens, à vos projets ! »

Ce dispositif d'appels à projets *Jeunesse* est un fonds départemental d'aide pour financer des actions en direction des jeunes, lancé auprès des structures jeunesse associatives, des collèges, des communes et des structures intercommunales. L'objectif est de soutenir des initiatives destinées prioritairement aux jeunes de 11 à 15 ans par des actions « sport santé » ou « sport pour tous », qui favorisent l'apprentissage des valeurs de tolérance, d'excellence et d'inclusion. Les 19 projets déposés sont subventionnés par le Département pour un montant de plus de 42 000 €. Ils seront réalisés sur l'année 2023.

- Terre de Jeux 2024 – label *Génération 2024*

Le Département du Loiret, labellisé *Terres de jeux 2024*, a souhaité encourager les collèges de son territoire à réaliser une démarche de labellisation *Génération 2024*, à travers l'attribution d'une subvention de 1 000 €. Le label *Génération 2024* vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Les établissements labellisés s'engagent dans la mise en place du projet sur une durée de 3 ans. 32 collèges ont été labellisés depuis 4 ans.

Sensibiliser aux usages raisonnés du numérique

Face à la multiplication des écrans dans notre quotidien et aux usages parfois abusifs, le Département prône un usage raisonné des outils numériques en soutenant plusieurs actions et notamment :

- le déploiement d'un escape-game pédagogique « Traque-le-Hack », proposé par l'atelier CANOPÉ, dans une vingtaine de collèges du Loiret répartis sur le territoire et dans des établissements accueillant des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. Cette action a pour but de sensibiliser les jeunes à la notion d'identité numérique et aux différents types de traces qui la constituent. Chaque temps de jeu est suivi d'un temps de bilan permettant aux participants de découvrir toutes les notions abordées et d'amorcer une discussion sur la problématique de leurs données personnelles.
- le déploiement de l'atelier pédagogique « Le Vai du faux » proposé par le CRIJ visant à prévenir les infox (fake-news) et les théories du complot dans 10 à 12 collèges.

Faciliter l'éducation culturelle et artistique

- Soutien du dispositif national Collège au Cinéma

Depuis l'année scolaire 2002-2003, le Département participe à l'opération nationale « Collège au cinéma », en finançant une partie du ticket et les frais de transport. Elle permet aux collégiens de découvrir des œuvres cinématographiques durant le temps scolaire, à raison d'une par trimestre par niveaux de classes (6ème/5ème et 4ème/3ème). En 2022, plus de 11 660 collégiens ont bénéficié de cette opération.

Promouvoir la lecture

- « Silence On Lit! » (SOL!)

À titre expérimental, le Département soutient le dispositif « Silence On Lit! » orchestré par l'Association du même nom qui a développé le concept « le quart d'heure de lecture ». Tous les jours à la même heure, chacun prend un livre et lit en totale liberté, dans un cadre précis, défini à l'avance avec l'établissement. Un accompagnement personnalisé à la mise en place de ce temps d'apaisement sera proposé à 5 collèges sur l'année scolaire 2023/2024.

- Festival Ozébir

Ce festival départemental annuel se déroule au mois de mai et est consacré à la valorisation de la lecture et de l'écriture. Il tend à valoriser la littérature sous toutes ses expressions au travers de rencontres, spectacles, interventions, expositions, salons du livre et autres activités artistiques. L'édition de 2023 a permis l'organisation d'une dictée géante en 2 phases, dont l'une réservée aux collégiens et la seconde retransmise depuis l'Hôtel du Département. 1 000 collégiens ont participé à la dictée géante animée par Rachid SANTAKI.

- Prix « Manga Loiret »

Ce concours est réservé aux collégiens pour choisir leur Manga favori à partir d'une sélection de 4 mangas, sur une thématique différente chaque année (thème 2023 : « à la recherche du bonheur »). Les CDI des collèges participent et disposent de lots de mangas à



distribuer. Une cérémonie de remise de prix a lieu dans un collège mi-mai. Cette année, la remise des prix s'est tenue au collège de Saint-Exupéry à Saint Jean de Braye. 42 collèges étaient inscrits en 2023.

III. Favoriser la réussite scolaire et professionnelle des collégiens

L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité. Depuis plusieurs années, le Département du Loiret accompagne ses collégiens à découvrir des métiers et le monde de l'entreprise.

Par exemple, dans le cadre du projet de la déviation de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel, sur l'année scolaire 2022/2023, le Département a proposé aux collégiens de visiter le chantier de construction du franchissement de Loire, l'étude des ponts étant inscrite dans leur programme scolaire. Le dispositif a été étendu aux classes SEGPA. Conduite de travaux, procédures réglementaires, actions environnementales, appropriation du projet par les habitants sont autant de sujet qui ont été abordés. Près de 1 500 collégiens ont participé à ces visites.

Découvrir les métiers et le monde de l'entreprise

- Plateforme Stage 3^e

Pour la 8^{ème} année consécutive, le Département finance une plateforme de recherche de stage intitulée "Décroche ton stage". Plus de 700 annonces d'entreprises et d'administrations sur tout le territoire loirétain ont permis à des élèves de 3^e de trouver des stages correspondant à leurs attentes. La plateforme devient progressivement un outil incontournable pour les professeurs principaux des élèves de 3^e de tous les établissements loirétains.



En moyenne, chaque année, le Département dépose une vingtaine d'annonces de stages et accueille plus de 25 stagiaires de 3^e.

Simple d'utilisation, le site permet de mettre les candidats en contact direct avec les entreprises. Des guides d'utilisation destinés aux jeunes, mais aussi aux entreprises et aux établissements scolaires sont distribués et sont accessibles sur la plateforme.

- Mini-entreprises avec l'association « Entreprendre pour apprendre »

Le principe : durant une année scolaire, une équipe de collégiens, accompagnée par des enseignants et parrains du monde de l'entreprise, crée une véritable entreprise avec pour but la conception, la mise en œuvre puis la commercialisation réelle d'un bien ou service. Les collégiens fourmillent d'idées : un réveil qui rappelle aux personnes âgées de prendre leurs médicaments ; des savons responsables et raisonnés ; des enceintes solaires Bluetooth ; des pièges à frelons asiatiques... Sur l'année scolaire 2022/2023, le Département du Loiret a comptabilisé 8 mini-entreprises réparties dans 6 collèges.

Développer la culture scientifique

Les dernières évaluations nationales de 2022 révèlent une maîtrise inégale des mathématiques, et un désengagement des élèves vis-à-vis des sciences. Face à cette situation, l'Etat lance une nouvelle dynamique en faveur des mathématiques, à compter de la rentrée prochaine : des sessions d'une heure hebdomadaire de consolidation ou d'approfondissement sont instaurées pour tous les élèves de 6^e.

Le Département apporte sa pierre à l'édifice en soutenant le rallye Mathématique du Centre. Le Rallye Mathématique du Centre propose une compétition entre classes ou entre groupes d'élèves de seconde et de troisième. L'épreuve consiste à résoudre des exercices de difficultés graduées, de natures diverses tant sur le fond que sur la forme et dans lesquels l'humour et le jeu ne sont pas oubliés. 26 collèges loirétains, 79 classes se sont inscrits lors de l'année 2022-2023.

Faciliter les relations entre l'établissement scolaire et les familles

- Mise à disposition d'un environnement numérique de travail : « Mon e-collège Loirétain », créé depuis janvier 2021, favorise la continuité des apprentissages, la communication du collège à la maison. Il propose un ensemble d'outils et de services en ligne sécurisés (notes, absences, cours en ligne, partage et stockage de fichiers, diffusion d'informations aux familles, partage de vidéos, suite bureautique ...).
- Mise en place d'ateliers numériques gratuits pour accompagner les familles en difficulté à l'usage des outils numériques. Ces ateliers peuvent être constitués à la demande, dans le cadre de la politique d'inclusion numérique du Département.

PARTIE 4 : Chiffres clés

- **53,7 M€** consacrés par le Département à l'Education et à la Jeunesse
 - 27,2 M € en fonctionnement
 - 26,5 M€ en investissement
- **2 M€** : montant des dotations de fonctionnement allouées par le Département aux 58 collèges publics en 2023
- **510 000 €** de financement accordé pour les frais de transports vers les installations sportives
- **573 084 €** : montant total de la dotation petit équipement allouée par le Département aux 58 collèges publics en 2023
- **4,1 M€** consacré aux collèges privés
- **31 681** : nombre de collégiens publics pour l'année 2022-2023
- **31 598** : prévision du nombre de collégiens publics pour l'année 2023-2024
- **4 711** : nombre de collégiens privés pour l'année 2022-2023
- **3,45 €** : prix facturé aux familles pour un repas proposé aux collégiens
- **24 000** : nombre de repas servis quotidiennement
- **130** : nombre d'agents départementaux en restauration pour l'ensemble des sites
- **560** : nombre d'agents départementaux affectés dans les collèges publics
- **58** : nombre de collèges publics dans le Loiret
- **12** : nombre de collèges privés dans le Loiret



DÉPARTEMENT DU LOIRET · Territoire durable

45945 Orléans · **02 38 25 45 45** · www.loiret.fr